

PLUi/Communauté de Communes Val de Drôme



Atelier citoyen en phase de diagnostic



Atelier citoyen à Beaufort-sur
Gervanne : 27/03/2019

Participants : 60 personnes

Animation de la réunion :

- Jacques FAYOLLET – Elu CCVD
- Stéphanie CAO, chargée de mission à la CCVD
- Emilie OBRY, chargée de mission à la CCVD
- Cécile GAILLARD, chef de projet chez Citadia Conseil
- Chloé VIALLEFOND, chargée d'études chez Citadia Conseil

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|---|
| Partie I – Accueil des participants et introduction politique..... | 2 |
| Partie II – Présentation de la procédure de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et du calendrier | 2 |
| Partie III - Mise en place de l'atelier..... | 2 |
| Thème 1 : ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITES | 3 |
| Thème 2 : COHESION SOCIALE, HABITAT ET CULTURE..... | 4 |
| Thème 3 : AGRICULTURE, TOURISME ET ECONOMIE..... | 6 |

PARTIE I – ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET INTRODUCTION POLITIQUE

Rapide tour de table des animateurs présents et M. FAYOLLET introduit l'atelier citoyen en revenant sur la démarche de PLUI initiée.

PARTIE II – PRESENTATION DE LA PROCEDURE DE PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL) ET DU CALENDRIER

Le bureau d'études définit le PLUI, explique les différentes phases et présente le calendrier prévisionnel.

Questions :

- **La présentation sera-t-elle disponible sur le site web ?**
- **Peut-on revenir sur la pertinence du calendrier ?**
- **Qui approuve le PLUI ?**
- **Le PLUI dépend du SCOT : le PLUI doit s'ajuster ?**
- **Peut-on avoir des informations sur le SCOT ?**
- **Le SCOT est-il commun à la CCVD et au CCCPS ?**
- **Qu'advient-il des PLU communaux ? Pourquoi le projet est-il intercommunal ? Quelle est la différence ?**
- **Qui va instruire les permis de construire ?**
- **Une zone actuellement constructible peut-elle ne plus l'être dans le PLUI ?**

PARTIE III - MISE EN PLACE DE L'ATELIER

Déroulé : Les participants sont répartis en trois groupes d'une vingtaine de personnes. Chacun est réparti sur une des trois thématiques. Les participants disposent d'un temps de 20 minutes pour réfléchir et brainstormer sur la question. Passé ces 20 minutes, un roulement est effectué de sorte que chaque groupe ait balayé chaque sujet.

Les thématiques :

- *Environnement, énergie et mobilités*
- *Cohésion sociale, habitat et culture*
- *Agriculture, tourisme et économie*



LES ATOUTS

Les villages perchés, les gorges d'Oblèze, la Gervanne ou les autres **sites remarquables** créent une spécificité. Ils constituent de véritables lieux de vie et façonnent l'identité du territoire.

Le territoire de Val de Drôme est fort de ses perspectives, de sa richesse en termes de biodiversité (faune et flore) et en termes de paysages.

L'environnement est un atout non négligeable. Il s'agit d'une nature qui est à la fois protégée et qui valorise le territoire. L'image que renvoie le Val de Drôme est celle d'un espace vert qui s'accommode de l'éloignement. Les gens qui viennent s'y installer savent qu'il s'agit d'un espace rural. Cela se ressent aussi au niveau de l'agriculture et de ses petites structures qui y contribuent d'autant plus. La diversité des milieux agricoles et des cultures participe de cette variabilité des paysages. L'utilisation de la voiture n'est pas nécessaire pour aller se promener.

Certains territoires sont relativement autonomes, comme la vallée de la Gervanne Sye. Ils disposent de services, bénéficient de la vente directe des agriculteurs, de commerces (épiceries,...).

La question de **l'autonomie énergétique** se pose aussi. La pose de panneaux solaires sur les constructions neuves se voit de plus en plus (Centrale Villageoise,...). Le territoire est pour l'instant préservé des éoliennes, mais l'enjeu de développement des énergies renouvelables est cependant palpable. Une idée serait de développer ces modes de production, associé au potentiel constitué par la biomasse (méthane), l'hydroélectricité,... Mais des freins sont assez nombreux. Par exemple, les éoliennes peuvent entrer en contradiction avec la qualité paysagère, l'exploitation du méthane nécessiterait de grosses exploitations,...

Dans le domaine des déchets, le recyclage est facilité sur le territoire. La récupération des déchets végétaux fonctionne bien et le développement du compost communal se développe de plus en plus.

Au niveau des **transports** pour les jeunes, il faudrait rendre les horaires de transports plus flexibles. La faible quantité de bus et les horaires fixes peu avantageux causent une augmentation du stop informel. Il y a un vrai enjeu de mutualisation des moyens de transports. Il convient donc de développer l'autopartage afin d'organiser et de formaliser cela. Il convient aussi d'installer des bornes électriques de rechargement véhicule.

De nombreux espoirs et attentes sont placés en l'urbanisme et sa capacité à fixer des règles. Il s'agit d'un moyen d'aboutir à plus de partage au sein des projets. C'est le cas par exemple pour les enjeux d'ouverture de paysages et la volonté de clôturer les terrains. La population attend que le règlement du nouveau PLUI puisse prévenir des aberrations, sans être trop restrictif non plus. Les impératifs de plantation de haies qui respectent la circulation des animaux, le maintien de la qualité paysagère vers le haut de la vallée, l'utilisation partagée de différents espaces (randonneurs, chasseurs, habitat,...) : tous sont concernés. Il y a une réelle attente envers le PLUI, qui serait un moyen d'allier ces enjeux et les nouveaux modes de vie.

LES FAIBLESSES

Les conflits d'usage sont cependant nombreux. On peut citer, par exemple, la **protection du territoire**. Certains pensent qu'il est trop protégé (entretien des bâtiments et des espaces naturels) et d'autres s'accordent à dire qu'il est fragile, que les constructions, l'agriculture et la biodiversité sont en danger. Pour l'instant, il est bien préservé, mais face aux recours aux OGM, aux pesticides,... Qu'en sera-t-il dans quelques années ? L'agriculture bio est vue comme une ressource potentielle à développer, mais en même temps, elle constitue une menace pour l'habitat.

Une autre attente de la population est le développement des jardins partagés. C'est un dispositif intéressant pour la population.

Le **tourisme sauvage** est quant à lui tantôt vu comme une ressource à préserver, et tantôt perçu comme un élément qui menace le territoire. Faudrait-il trouver un moyen de cadrer les choses ?

Les **transports** ne correspondent pas à la demande et aux besoins de la population. Les espaces et les pratiques des modes doux ne sont pas suffisamment sécurisés. Les vélos électriques par exemple, sont inadaptés pour les terrains montagneux. Ils ne sont pas assez puissants. Le territoire manque de solutions de transports mutualisés et écologiques. Il manque de bornes de rechargement véhicule sur le territoire. Le problème des transports scolaires, avec Crest notamment, sont eux aussi récurrents. Mais en même temps, il est difficile de mettre en place du covoiturage. Il n'y a pas d'autre choix que le transport à la demande passé 21H00. L'intermodalité est aussi un élément à développer. La mobilité des services, des équipements et des commerces semble être une option intéressante pour certains espaces.

Il manque un chemin le long de la Gervanne, notamment sur les communes de Beaufort-sur-Gervanne et Montclar-sur-Gervanne.

Le réseau d'électricité est construit avec des fils aériens, ce qui rend assez récurrent les coupures.

Enfin, **l'absence de fibre optique** pénalise le territoire.

THEME 2 : COHESION SOCIALE, HABITAT ET CULTURE

LES ATOUTS

Le **paysage, l'agriculture et l'urbanisation limitée** sont des atouts pour l'habitat. Le modèle des maisons individuelles se conforte dans cet espace.

A Beaufort, il y a des commerces et des services plutôt attractifs (une épicerie, une boulangerie, deux bars, une agence postale, un médecin, la maison des services, le centre de tatouage...). La présence de la déchetterie est aussi un élément positif concernant la

qualité de vie des habitants. Il y a aussi une bibliothèque municipale et la présence d'une zone touristique ajoute un plus.

Au niveau du **social**, une crèche est déjà existante à Gigors-et-Lozeron (MAM – Maison des Assistantes Maternelles). L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est aussi très importante pour la cohésion sociale. Les associations contribuent au développement du territoire, à l'instar de SOL pour la solidarité et le partage des savoir-faire.

Le centre de secours est un élément social non négligeable, tout comme le cabinet paramédical. La lettre de diffusion : Vivre en Gervanne, contribue à la cohésion sociale au sein de la commune. Et au niveau de la formation, des dispositifs sont mis en place pour la population, comme les mises en réseau sur la formation mais ce n'est pas assez connu (missions locales,...).

L'offre culturelle est à diversifier tout au long de l'année. A Beaufort par exemple, il y a la maison de la résistance, qui constitue un événement. Les marchés sont nombreux sur le territoire, avec par exemple celui du terroir à Suze. Le Comité des Fêtes est aussi assez actif sur le territoire et enfin, La Rurale permet d'avoir accès à de nombreuses activités (yoga, comité intergénérationnel...).

Au niveau de l'habitat, il y a tout un patrimoine en termes de logements qui existe et les habitants ont un bon ancrage territorial.

LES FAIBLESSES

Le **travail social** est à compléter. On dénote un **manque de transports** en commun pour les jeunes et les personnes âgées notamment.

L'offre culturelle est lacunaire et mérite d'être complétée. Les musiques actuelles sont très peu représentées. Il manque aussi un espace de représentation scénique qui puisse accueillir du théâtre ou encore des concerts. La bibliothèque existe mais est très peu utilisée. Un autre problème est le fait que la ville ne propose une offre culturelle qu'en été. Le reste du temps, il y a peu d'activités.

Il n'y a pas de café associatif dans les petites communes (café-concert, café-bibliothèque, ou même café-épicerie), alors qu'ils seraient très attractifs pour la population.

La formation dans le secteur des métiers de la rénovation sont manquants et causent la perte de compétences sur le territoire. Cela est d'autant plus visible car la rénovation devient une alternative intéressante et à faciliter.

Au niveau de **l'habitat**, de nombreuses faiblesses sont aussi à recenser. Tel est le cas du **manque de logement locatif** sur le territoire. Beaucoup sont vacants et il faudrait donc réfléchir à leur devenir. La forte présence de résidences secondaires fait que le territoire ne vit réellement qu'une partie de l'année. On dénote aussi un manque de possibilité pour faire de l'habitat léger pour la résidence (provisoire ou permanente). L'accès au logement reste difficile (lié au coût de la construction). Les logements saisonniers sont aussi sous représentés sur le territoire. Il est nécessaire d'adapter les logements aux nouveaux modes de vie et à la structure de la population. Les logements anciens manquent de lumière et l'interdiction des toits terrasse est considéré comme « dommage ». La rétention foncière gèle les ventes et nuit au développement du territoire. Il y a un réel enjeu d'intégration des nouvelles constructions par rapport au patrimoine et à celles déjà existantes. Il faut insister sur la qualité des matériaux à employer, pour qu'ils soient plus qualitatifs.

L'habitat est très dispersé, ce qui génère de l'isolement pour la population. De plus, pour la cohésion sociale, il y a une difficulté à rencontrer les villages voisins. Cela est dû aux liaisons en termes de mobilité, au stationnement, aux distances, ainsi qu'aux ancrages dans les territoires des habitants.

THEME 3 : AGRICULTURE, TOURISME ET ECONOMIE

AGRICULTURE :

LES ATOUTS

La Gervanne est un **atout** non négligeable pour **le tourisme**. Elle façonne le paysage et sert pour la pêche. Il y a aussi le bassin de pisciculture qui est alimenté par une résurgence naturelle.

L'**agriculture** façonne elle aussi le **paysage** et crée une réelle identité. Il s'agit de champs et de fermes à taille humaine, avec une grande diversité de productions. L'agroécologie est présente et nécessite d'être développée davantage. L'agriculture est aussi une opportunité pour l'économie locale. Il convient donc, d'une part, de soutenir et d'accompagner l'agriculture biologique et la transition, et d'autre part, de conforter la polyculture, l'élevage et les pratiques écologiques vertueuses. Le paysage créé a une **apparence qualitative**, avec la création d'un cadre de rêve.

LES FAIBLESSES

La **ressource en eau** est un problème récurrent en agriculture. De nombreux agriculteurs pointent du doigt la sécheresse et la raréfaction de la ressource. Certains dénotent aussi le **problème du stockage de l'eau**.

Il y a des problèmes au niveau des choix des cultures dans la vallée. Le maraichage est limité, avec pour cause, le nombre de terrains disponibles et adaptés. L'agriculture est fragile et nécessite des choix pour cadrer ce qui se fait. Il faut veiller à préserver la qualité paysagère actuelle, qui crée une spécificité au sein du territoire.

D'autres freins sont pointés du doigt. Tel est le cas de la difficulté à implanter des bâtiments agricoles. Pour les jeunes agriculteurs, il est aussi très difficile de trouver des terrains. Une proposition des habitants est d'autoriser l'habitat léger pour ces cas spécifiques (jeunes agriculteurs). Cela permettrait qu'ils puissent s'installer plus facilement. Il faut aussi veiller à soutenir l'installation des agriculteurs bio sur des circuits courts, ce qui favoriserait l'économie locale.

A un niveau plus **environnemental**, l'utilisation de pesticides est encore trop présente sur le territoire et ce, même dans la Biovallée.

TOURISME :

LES ATOUTS

Les **atouts touristiques** sont aussi intéressants. La **diversité des espaces** joue un rôle incontournable dans cette optique. **L'aspect naturel, l'agriculture, le tourisme sportif, culturel, artistique, industriel, patrimonial et le savoir-faire, [...]** sont autant d'éléments qui attirent les visiteurs. Beaucoup d'énergie y est consacrée, avec une volonté associative. De nombreux projets communs voient le jour. L'environnement et la biodiversité sont attractifs et permettent une promotion du territoire. La diffusion des connaissances et la diversité de l'hébergement (camping) sont à développer.

Le territoire est un lieu de passage : il faut donc trouver un moyen pour attirer plus et faire rester les gens.

Les activités de camping attirent pas mal de monde, ce qui crée des retombées économiques pour le territoire. Les activités sportives aussi : VTT, pédestre, équestre,... Les circuits de la Clairette et de la résistance, le Grand tour de la Gervanne, les départs des grandes randonnées et tous les sentiers proposés contribuent à l'attractivité touristique.

LES FAIBLESSES

La **vision touristique pour le territoire** fait apparaître quelques **craintes** quant à la qualité de vie des habitants et de l'environnement. Elle est jugée trop concurrentielle et exclusive. Par exemple, elle fait de l'ombre aux activités artisanales et artistiques. La vision touristique du territoire restreint le développement de la vie des habitants. L'installation d'artisans devrait être privilégiée dans le village. Le tourisme cause aussi l'augmentation du prix du bâti, ce qui pose problème pour les habitants avec de bas revenus.

D'autres dénotent une « muséification » des villages pour la protection du caractère pittoresque. Beaucoup d'initiatives habitantes sont empêchées à cause de ces règles. Il conviendrait de contrôler le développement du tourisme afin de ne pas se faire « dépasser ». Paradoxalement, le territoire manque de camping naturels et d'habitat léger selon certains habitants.

Il **manque des parcours ou des itinéraires de randonnées**, qui permettraient de faire découvrir le patrimoine (naturel ou agricole) sur le modèle des sentiers mis en valeur par l'association *Lysandra*. Il faut aussi penser à bien les entretenir, et à les rendre praticables tout au long de l'année. De nombreux sites existent mais ne sont pas assez connus de la population. Il manque des aménagements pour faire connaître et mettre en valeur les sites remarquables.

ECONOMIE :

LES ATOUTS

L'économie circulaire est déjà implantée sur le territoire mais doit être développée davantage. Les circuits courts, facilités par la présence de commerces et de marchés (une à deux fois par semaine). Il y a une épicerie associative dynamique à Beaufort et une boulangerie bio. La présence de la distillerie, de la chocolaterie et de *Sanoflore* constituent un potentiel économique pour le territoire. Le Val de Drôme doit se mettre en marche vers l'autonomie énergétique, avec par exemple des panneaux photovoltaïques sur les hangars et les centres commerciaux.

LES FAIBLESSES

Les centres de villages manquent de lieux de vie, de commerces et de parkings à leurs abords. Le territoire est déficitaire en termes de petites zones artisanales. La concentration de ces zones dans des espaces entièrement dédiés ne sont pas forcément qualitatifs. On pourrait penser à des zones de mixité (activités, logements, commerces,...).

L'installation d'artisans ou d'activités est très difficile, dû au manque de locaux disponibles. Le déménagement de l'épicerie de Beaufort et la difficulté à trouver un nouvel emplacement en est un exemple. Les commerces sont eux aussi difficilement rentables, avec le prix des loyers qui est élevé.

Enfin, il manque des logements communaux pour pouvoir accueillir des travailleurs ponctuels.